

Envoyer à
inscription@espace-competences.org

Intitulé du module :

Date session

PARTICIPANT-E :

NOM / Prénom

E-mail direct

Téléphone

Fonction

- Mme
 M.

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR(à prendre en compte pour la convention de formation et la facturation)*

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal / Ville :

Tél. :

NOM / Prénom du responsable de la structure (qui signera la convention de formation) :

E-mail du responsable :

N° SIRET :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Organisme de formation public | <input type="checkbox"/> Chambre consulaire | <input type="checkbox"/> Formateur indépendant/ Auto-entrepreneur |
| <input type="checkbox"/> Organisme de formation privé | <input type="checkbox"/> Organisme collecteur | <input type="checkbox"/> Prestataire bilan de compétences |
| <input type="checkbox"/> Structure amont de la formation | <input type="checkbox"/> Association | <input type="checkbox"/> Autres : |

*Traitement de vos données personnelles : Les données collectées lors de votre inscription à nos formations font l'objet d'un traitement dont la finalité est la gestion des relations avec les Organisations de Formation. Ce traitement repose sur l'intérêt du Carif-Oref. Les destinataires sont notre personnel interne. Les données sont conservées le temps de la finalité. Vous pouvez exercer vos droits et recours en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse : dpd@espace-competences.org ou en cliquant sur notre politique de données personnelles.

TARIFICATION

Nombre de jours

X 200 euros, soit un total de

€

Dès réception de la fiche d'inscription, vous recevrez, par mail, un accusé de réception vous informant de la confirmation d'inscription et des modalités de paiement. À défaut de réception du paiement dans les 15 jours avant le démarrage de la formation, l'inscription pourra être annulée. À l'issue de la procédure d'inscription, une convention de formation sera adressée à votre structure. Un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise devra être retourné au Carif-Oref dans un délai maximum de quinze jours. À l'issue de la prestation, une facture acquittée, une attestation de présence et une attestation de fin de formation sont adressées au participant. Sans réception de l'accord de prise en charge de votre OPCO en amont du démarrage de l'action, le coût de formation sera facturé directement à l'organisme.

DEMANDER UN DEVIS

Recevoir la newsletter du Carif-Oref>>

Comment avez-vous pris connaissance de notre dispositif de professionnalisation ?

- mail d'information site Espace Compétences Réseau sociaux
 Autre: